

OBJECTIF ET COMPÉTENCE VISÉE

- Situer l'entreprise artisanale et ses acteurs dans son environnement institutionnels et privés contribuant au développement de l'entreprise
- Communiquer efficacement avec son environnement professionnel

PROGRAMME

Identifier et mobiliser les interlocuteurs du secteur institutionnel et professionnel selon leur champ d'action sur le projet de l'entreprise (création, reprise, développement) :

- Identifier l'environnement institutionnel, juridique, fiscal et social
- Les leviers (outils & structures) financiers et administratifs en faveur de l'artisanat et des PME
- Droit : notions fondamentales
- L'entreprise artisanale : forme juridique, statut du dirigeant et de la conjointe

Communiquer efficacement avec son environnement professionnel :

Construire un argumentaire, une présentation, une storytelling à l'écrit et à l'oral pour défendre son projet dans le registre adapté à ses interlocuteurs

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Modalités pédagogiques : Echanges, analyse de pratiques, mises en situation et mises en pratique, cas réels d'entreprises, co-construction. alternance d'apports théoriques et pratiques.

FORMATEURS

Formateurs expert en gestion et droit des sociétés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves écrite et orale sur l'analyse du secteur professionnel visé

Evaluation de satisfaction

ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Le service formation vous orientera si nécessaire vers le référent handicap dédié afin d'envisager vos éventuels besoins spécifiques : Convention régionale avec Agefiph / pour plus d'informations voir le contact formation.

LES + • Formation de niveau Bac+2 qui valorise vos acquis professionnels

- A la carte : possibilité de suivre un ou plusieurs modules selon les besoins
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)
- Taux d'obtention : [détail sur le site internet](#)

PUBLIC • Chef(fe) d'entreprise, Salarié(e), ou demandeurs d'emploi remplissant les conditions d'entrée (pré requis)

PRÉREQUIS

En fonction du métier choisi :
Diplôme de niveau 4 ou diplôme de niveau 3 + expérience professionnelle et entretien de positionnement

LIEU CMA du Cantal - AURILLAC

DATES / HORAIRES

Consulter la CMA pour connaître les dates et horaires

TARIF Nous consulter

Eligible [CPF](#) et [V.A.E](#)

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint, demandeur d'emploi)

DÉLAI D'ACCÈS

Date limite d'inscription: 11 jours avant la date de démarrage de la formation

Effectif minimum requis pour l'ouverture sur stage: 5 personnes

CONTACT

CMA du Cantal
Village d'entreprises
14 Avenue du Garric 15000 AURILLAC
04.71.45.65.00
Serviceformation.cantal@cma-auvergnerrhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat